

Formation commune SDIS - SAMU

Dans le cadre des bonnes pratiques établies entre le SDIS de l'Orne et le SAMU 61, des rencontres sont régulièrement organisées entre les opérateurs du CTA-CODIS et les auxiliaires de régulation médicale (ARM) du SAMU-Centre 15.

Ces formations communes programmées durant cette semaine permettent notamment de rappeler les conditions d'application de la convention du 29 décembre 2010 relative au rôle du SAMU, des centres hospitaliers sièges d'un SMUR et du SDIS dans l'organisation du secours à personne et de l'aide médicale urgente.

Pour mémoire, le secours à personne constitue plus de 70% de l'activité des sapeurs-pompiers du corps départemental.

